



**Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio**  
**Mutationen - Mutations - Mutazioni**

**NE**

**EngMab AG**, à **Freienbach**, CHE-265.542.394. Nouvelle société à responsabilité limitée (FOSC du 04.10.2016, p. 0). Nouveau siège: **Boudry**, route de Perreux 1, 2017 Boudry. Transformation. Nouvelle nature juridique: société à responsabilité limitée. La société anonyme est transformée en société à responsabilité limitée conformément au projet de transformation du 14.12.2016 et bilan intermédiaire au 30.11.2016, présentant des actifs de CHF 7'403'510 et des passifs envers les tiers de CHF 5'612'225, contre attribution à l'actionnaire unique de 7'120 parts sociales de CHF 100. Nouvelle raison sociale: **EngMab Sàrl (EngMab GmbH) (EngMab LLC)**. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital social: 712'000. Communications aux associés: par lettre, télécopie ou email. Statuts modifiés le 14.12.2016. Associée: 'Cel-gene Switzerland II LLC' (N° 6107228), à Delaware, USA, avec 7'120 parts sociales de CHF 100. Gérants: Pignolet David Walter, président, Päätsi Tuomo Tapani et Serry Nakisa, tous trois jusqu'ici membres conseil d'administration, lesquels continuent de signer collectivement à deux. Reprise des données du registre du commerce du siège précédent au sens de l'article 123 al. 6 ORC: But: recherche et développement, exploitation de licences et commercialisation de médicaments, combinaisons de médicaments et biomarqueurs, en particulier pour les thérapies à base d'anticorps, les traitements du cancer et maladies du système immunitaire (pour but complet, cf. statuts). Reprise de biens envisagée: la société a l'intention de reprendre, après l'augmentation du capital du 07.10.2013, tous les droits de propriété immatérielle actuels dans le domaine de la lutte à base d'anticorps, plus particulièrement dans la recherche contre le cancer, ainsi que ses développements subséquents, et notamment trois demandes de brevets y relatifs pour un prix de CHF 90'000, selon contrat de transfert de propriété intellectuelle du 03.10.2013. Par décision du 23.03.2015, la société a modifié la clause statutaire relative à l'augmentation autorisée du capital introduite par décision du 07.10.2013. Montant libéré par compensation de créance lors de l'augmentation de capital du 23.03.2015: CHF 3'300'000 en échange de 660'000 actions de CHF 0.20, nominatives. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Selon déclaration du 09.09.2013, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 3898 du 22.12.2016 / CHE-265.542.394 / 03252603